

Maxime Lassalle  
1 rue du milieu  
67590 Wintershouse  
06 64 70 45 48  
[lassalle.maxime@free.fr](mailto:lassalle.maxime@free.fr)  
Conseiller Technique National  
Licencié FFTIR au club d'Ostwald (67)

Wintershouse le 15 mars 2010,

**Aux membres du comité directeur de la FFTir,  
Aux présidents de ligues  
Aux présidents des comités départementaux,  
Aux présidents des clubs,  
Aux licenciés,**

Je viens de prendre connaissance ce jour des accusations qui sont portées à mon encontre par le président de la Fédération Française de tir, Monsieur GERMONT représenté par son conseil. Par un courrier daté du 17 février 2010, la FFTir représentée par le cabinet MONTBRIAL a déposé une plainte contre X près le Procureur de Paris. **Cette plainte me vise directement.**

Je récusé la totalité des accusations et des soupçons inscrits dans ce courrier.

**Je n'ai jamais monté de pétition ni signé de pétition** contre le projet de réforme des statuts de la fédération ni même contre le projet de rapprochement (à sens unique) avec la Fédération gérant les disciplines à billes (Airsoft). Je ne manquerai pas d'en informer son président ainsi que les membres des divers forums et magazines qui se sont battus contre cette réforme et qui ont la paternité de cette pétition.

**Je n'ai jamais appelé à manifester** le 24 janvier lors de l'Assemblée Générale 2010. Quand bien même, je l'aurais fait, il me semble que nous sommes dans une démocratie et que le droit de manifester est un droit républicain. Par contre, je suis en droit de m'interroger sur la présence de gardes du corps durant cette assemblée qui paraît-il ont coûté une fortune aux licenciés (12000€ ??). Notre président avait il quelque chose à se reprocher ?

Pourquoi 10 ligues ont-elles déposé une requête en conciliation devant le CNOSF à l'issue de cette AG si tout fonctionne si bien ?

Ensuite je rappelle, que les accusations portées par le président GERMONT à mon encontre en janvier 2009 ont été classées sans suite par le Procureur de Strasbourg, que de nombreux parents, athlètes et amis m'ont témoigné par écrit leur soutien. que l'Inspection Générale diligentée par le Secrétariat d'Etat aux Sports n'a rien donné.

Mon avocat ne manquera pas d'envoyer au Procureur de Strasbourg une copie du courrier du 17 février 2010.

**Je ne suis évidemment pas non plus** à l'origine de la lettre anonyme que de nombreux élus ont reçu quelques jours avant l'Assemblée générale du 24 janvier 2010.

**Je ne suis pas non plus à l'origine** de l'intrusion frauduleuse dans le système informatique de la FFTir à supposer même qu'il y ait eu une intrusion !!

Toutes les personnes autour de moi ou ayant été autour de moi comme l'informaticien de la FFTir peuvent témoigner de mon niveau plus que médiocre en informatique.

Depuis août 2008, je subis avec ma famille et mes amis la gestion plus que brutale du président de la Fédération Française de tir. Les licenciés doivent savoir que de nombreuses plaintes ont été déposées contre ce président, représentant la FFTir : aux Prud'hommes de Paris et au Tribunal de Grande Instance de Paris. Ces procédures coûteront une fortune aux licenciés dans les prochains temps. Les frais d'avocat dépensés par la FFTir s'avèreraient déjà énormes !!!

Je m'interroge beaucoup sur le sens des valeurs humanistes que défendrait notre Président.

Les licenciés et les clubs affiliés sont en droit de savoir pourquoi une nouvelle Inspection Générale a été demandée par madame la **Ministre Rama YADE** sur le fonctionnement de la Fédération Française de Tir et le traitement des cadres d'Etat. Les licenciés et les clubs affiliés sont aussi en droit de savoir pourquoi le Président n'a pas dénoncé près le Procureur de Paris des faits de bizutage (acte pénalement répréhensible) lors d'un championnat d'Europe arbalète en octobre 2009.

**Mon engagement et ma loyauté** vis-à-vis de la Fédération Française de Tir ont toujours été sans faille. Mes résultats ont été régulièrement récompensés par des primes fédérales. Après une formidable saison sportive 2007, la commission du personnel sur demande du Directeur Technique National, m'avait accordé un complément de salaire et une très belle prime. J'ai toujours été très bien noté par ma hiérarchie administrative depuis 2001. Je tiens également à préciser que je viens d'avoir une promotion au Grand Choix par le Secrétariat d'Etat aux Sports, avancement effectif au 1<sup>er</sup> mai 2010.

En conséquence, afin de défendre mon honneur, les valeurs que je défends et de rétablir la juste vérité, j'ai décidé de déposer une plainte en dénonciation calomnieuse et une plainte pour harcèlement contre **Monsieur GERMONT**.

**Maxime LASSALLE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maxime Lassalle', written over a horizontal line.

Copie :

- A Madame la Ministre,
- Aux Inspecteurs Généraux en charge de l'inspection sur la FFTir,
- Au Directeur des Sports,
- Au Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale d'Alsace.